

Cancer, fertilité et contraception

Certaines chimiothérapies peuvent entraîner un risque tératogène, c'est-à-dire un risque de provoquer des malformations chez le fœtus. **Il est donc conseillé de se protéger dès le début de la chimiothérapie en cas de rapport sexuel**, et jusqu'à deux ans après la fin du traitement, avec un préservatif ou un autre moyen de contraception.



Pour en savoir plus

Site du groupe GO-AJA

go-aja.fr

Site des CECOS

Centres d'Étude et de Conservation
des Ovocytes et du Spermé
cecos.org

Site de l'Agence de la Biomédecine

procreation-medicale.fr

Site de l'association
de la Ligue Contre le Cancer

ligue-cancer.net

Réseau Régional de Cancérologie
des Pays de la Loire ONCOPL

oncopl.fr

Coordonnées des centres d'Aide Médicale à la Procréation (AMP) en Pays de la Loire



CHU DE NANTES

Tél : 02 40 08 32 34/43

chu-nantes.fr

> Accueil > Soins & spécialités > PHU 5
> femme, enfant, adolescent > Biologie
et médecine de la reproduction - Centre
d'Assistance Médicale à la Procréation



CHU D'ANGERS

Tél : 02 41 35 45 94

maternite-chu-angers.fr

> Accueil > Avant la naissance
> Aide Médicale à la Procréation



CLINIQUE DU TERTRE ROUGE - LE MANS

Tél : 02 43 78 59 80/84

polesantesud.fr

> Accueil > La clinique du Tertre Rouge
> Assistance Médicale à la Procréation



PROCREALIS - CENTRE AMP VENDÉE

Tél : 02 51 44 10 60/69

procrealis.com

> Accueil centre d'Assistance
Médicale à la Procréation,
site de la Clinique Saint Charles

Un programme soutenu par :

onco
Pays de la Loire

RÉSEAU RÉGIONAL DE CANCÉROLOGIE
ONCO PAYS DE LA LOIRE

50 route de Saint Sébastien - 44093 Nantes
oncopl.fr

onco
FERTILITÉ

Préservez
ta capacité
à concevoir
un enfant



**Je suis adolescent(e)
ou jeune adulte**

et je vais commencer dans les prochains jours
un traitement pour soigner un cancer

Un programme soutenu par : **onco**
Pays de la Loire

Cancer et fertilité chez les adolescents et jeunes adultes : es-tu concerné(e) ?

Tu as entre 12 et 18 ans et tu es pris en charge pour un cancer.

- Les **différents traitements** (la chimiothérapie, la radiothérapie ou la chirurgie) peuvent **altérer ta fertilité** et diminuer tes chances d'avoir un enfant après le cancer.
- Tu as la possibilité de **préserver ta fertilité ultérieure**, grâce à une prise en charge spécialisée dans un centre agréé.

Préserver sa fertilité en cas de cancer : un droit ?

La préservation de la fertilité est un des principaux objectifs du dernier Plan Cancer 2014-2019 pour une meilleure qualité de vie des personnes atteintes de cancer.

Selon la **Loi Française** « Toute personne dont la prise en charge médicale est susceptible d'altérer la fertilité, ou dont la fertilité risque d'être prématurément altérée, peut bénéficier du recueil et de la conservation de ses gamètes ou de ses tissus germinaux, en vue de la réalisation ultérieure, à son bénéfice, d'une Assistance Médicale à la Procréation (AMP), ou en vue de la préservation et de la restauration de sa fertilité [...] ».

Article L2141-11 du Code de la Santé Publique.

Comment préserver ta fertilité ?

♂ Tu es une jeune femme :

🕒 LA CONSERVATION OVOCYTAIRE

Prélèvement des ovocytes après stimulation hormonale et ponction ovarienne. Ils sont ensuite vitrifiés (congélation très rapide permettant une conservation dans les meilleures conditions).

🕒 LA TRANSPOSITION OVARIENNE

Déplacement chirurgical des ovaires pour éviter leur irradiation en cas de radiothérapie.

🕒 LA CONSERVATION DE TISSU OVARIEN

C'est la seule technique possible chez les filles non-pubères. Consiste à prélever un fragment d'ovaire ou un ovaire entier puis à le congeler, afin de le greffer plus tard pour permettre une grossesse.



L'effet toxique des traitements sur la fertilité est imprévisible, variable d'un médicament à l'autre et d'un individu à l'autre. C'est pourquoi il est recommandé d'effectuer un suivi de la fonction ovarienne ou testiculaire à l'issue des traitements anticancéreux.



La préservation de la fertilité est possible grâce aux progrès de l'oncofertilité : champ de la médecine qui s'intéresse à la fertilité des patients touchés par le cancer.

♂ Tu es un jeune homme :

🕒 LA CONSERVATION DES SPERMATOZOÏDES

Après la puberté, le sperme peut être recueilli par masturbation puis congelé. En cas de difficultés à éjaculer, les spermatozoïdes peuvent être prélevés directement au niveau testiculaire.

🕒 LA CONSERVATION DE TISSU TESTICULAIRE

Avant la puberté, il est possible de prélever des fragments testiculaires.

Après le cancer, quel accès aux prélèvements conservés ?

Le centre d'AMP te contactera chaque année (ou tes parents jusqu'à ta majorité) pour connaître ta position sur la poursuite de la conservation.

La réutilisation des prélèvements congelés et les techniques optimisant les chances de grossesse te seront proposées par le centre d'AMP si ta fertilité est altérée.

Quelles chances de succès ?

Les méthodes de préservation de la fertilité ne sont pas infaillibles mais en constante amélioration.

Les techniques de ré-utilisation des tissus germinaux (ovariens et testiculaires) conservés sont encore récentes et réalisées dans des protocoles de recherche.

Le consentement de tes parents est nécessaire pour avoir recours à ces techniques jusqu'à ta majorité.